



Connaître le niveau de déontologie d'un avocat ?

Par **electrode**, le **04/01/2015** à **15:16**

Bonjour,

Etant en procès je souhaiterais savoir si l'avocat de la partie adverse est déontologiquement en règle vis à vis de son barreau. Est-il possible d'avoir ce type d'informations ? Ses bonnes pratiques ? qu'il soit bien en règle ? qu'il n'ai pas été rappelé à l'ordre par le passé ? etc. etc.

L'idée est de savoir si je n'ai pas affaire en face de moi à un avocat véreux.

Merci.

Par **alterego**, le **04/01/2015** à **17:13**

Bonjour,

En règle, commencez par savoir si le vôtre l'est, ce qu'il est probablement.

Si l'avocat adverse "n'est pas en règle", le vôtre saura le voir et agir en conséquence.

Cordialement